

COORDINATION NATIONALE

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Fondée à Saint-Affrique en 2004

Siège social : 1 rue Jean Moulin =70200 LURE – Tél. : 09.67.04.55.15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée : N2008AG0003 - Arrêté du 14/08/2008

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : postmaster@coordination-nationale.org



FICHE D'ADHÉSION

L'association.....
Pour la défense de l'hôpital/maternité de
Et/ou
La ville de
Représentée par
Son Maire/Président/autre (*précisez*)
Téléphone(s) (*précisez si liste rouge*)

Adhère, par la présente, à la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, constituée le 04 avril 2004, à Saint-Affrique.

Cette adhésion est faite après lecture et accord des statuts et règlements tels qu'ils ont été adoptés par l'Assemblée Générale de Gisors.

Fait leà
Signature du représentant :

IMPORTANT

① L'adhésion doit être accompagnée d'un chèque de cotisation à l'ordre de la Coordination Nationale.

① Barème de Cotisation : 2 euros par membre du comité adhérent avec un minimum de 50 euros (à reconsidérer si difficulté financière pour le comité).

① Merci de joindre plusieurs adresses mail, afin de recevoir les informations de la Coordination Nationale.

..... @
..... @
..... @
..... @
..... @

① Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre secrétariat

Contact : Héroïse Dagnaud

☎ : 09.67.04.55.15

@ : Cn.sec@orange.fr

✉ 1, rue Jean Moulin – 70200 LURE

Ouvert le lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00

Et le mardi et mercredi de 9h00 à 12h30